

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AE94

présenté par
Mme Anthoine

ARTICLE PREMIER

CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL

À l'alinéa 17, compléter la première phrase par les mots :

« , ainsi que le plan d'action Genre de l'Union européenne pour la période 2021-2025. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet d'inclure le plan d'action Genre de l'Union européenne pour la période 2021-2025 parmi les textes de référence pour le cadre dans lequel la France inscrit son action d'aide publique au développement.